



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 janvier 2021

Déploiement du service national universel : tous les départements franciliens mobilisés en 2021 !

Christophe KERRERO, recteur de la région académique, recteur de Paris, Magali CHARBONNEAU, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et Jean-Benoît DUJOL, directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, et délégué interministériel à la jeunesse, ont présidé le 13 janvier 2021 en Sorbonne, le deuxième comité de pilotage sur le déploiement du service national universel en Île-de-France.

Cette année encore, et pour la deuxième année consécutive, tous les départements d'Île-de-France seront engagés dans le déploiement de ce dispositif expérimenté depuis 2019. Dans ce cadre et en tenant compte des exigences liées à la crise sanitaire, ce seront 25 000 jeunes qui s'engageront cette année en France.

C'est sur le principe d'une mobilité infrarégionale que chacun des huit départements d'Île-de-France s'apprêtera donc à recevoir entre 200 et 250 jeunes (de 15 à 17 ans) d'un département voisin francilien, pour effectuer leur séjour de cohésion.

Priorité gouvernementale, le service national universel est progressivement mis en œuvre et déployé sur les territoires afin de préparer sa généralisation. Après avoir été expérimenté avec succès par le Val-d'Oise en 2019 (avec l'accueil de 120 jeunes provenant de 12 départements français tandis que 120 jeunes provenant du Val-d'Oise avaient effectué leur séjour de cohésion dans un autre département), le comité de pilotage du 13 janvier a arrêté une première liste de 8 sites franciliens qui accueilleront les jeunes franciliens qui effectueront leur séjour entre le 21 juin et le 2 juillet 2021.

Ce séjour de cohésion constitue la première phase du service national universel. Il consiste en un séjour en hébergement collectif de deux semaines au cours duquel les jeunes volontaires participent à des modules autour de 7 thématiques : le développement durable et la transition écologique, la connaissance des services publics, la découverte de l'engagement, la défense et la sécurité nationale, la citoyenneté et les institutions nationales et européennes, la culture et le patrimoine et activités physiques et de cohésion.

Au cours de la 2e phase de leur service national universel, ces jeunes

réaliseront pendant deux semaines une mission d'intérêt général (MIG) dans une structure près de chez eux.

Le service national universel

Le service national universel sera rendu obligatoire à terme pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Son objectif est de créer un moment de cohésion entre des jeunes venus de tout le territoire national afin de leur transmettre le goût de l'engagement, de raffermir le creuset républicain et de favoriser le brassage social et territorial.

Il se déroule en 3 étapes clés :

- 1. Le séjour de cohésion : les jeunes participent à un séjour de cohésion de deux semaines dans un centre SNU situé dans un autre département ou une autre région ;
- 2. La mission d'intérêt général : dans l'année qui suit le séjour de cohésion, les jeunes réalisent leur mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 12 jours auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.
- 3. L'engagement : à l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager au moins trois mois pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique. Cet engagement peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes fragiles, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.

Plus d'informations : [ici](#).

Contacts :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF) 

Région académique Île-de-France

01 40 46 20 26 / 25 - communication.sorbonne@ac-paris.fr

 [@RAlledeFrance](https://twitter.com/RAlledeFrance)